

Oct .2010

No.338

RTU-SER Infolettre

• NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE

NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire a pris son envol, j'espère que chacun est bien installé et que les journées s'écoulent sans heurts.

Vous l'avez sans doute entendu au conseil d'administration, le SER a ratifié l'entente à 90 % des voix. À travers la province, le taux a été de 85 %, alors les deux parties sont maintenant à l'étape de la rédaction! Le texte devrait être disponible pour janvier 2011.

J'aimerais remercier tous les enseignants et enseignantes qui ont participé au Plan d'Action, de même que ceux qui ont reçu des « Lettres d'avertissements ». Cette action a contribué à améliorer notre convention collective. BON TRAVAIL!

• ENTENTE SUR LA MOBILITÉ DE LA MAIN D'OEUVRE

ENTENTE SUR LA MOBILITÉ DE LA MAIN D'OEUVRE

Pour ceux ou celles qui viennent d'une autre province, sachez que le gouvernement du Québec a entériné l'entente sur la mobilité de la main d'oeuvre. Cela signifie que si vous avez un permis d'enseigner **valide** dans une autre province, il vous suffit de satisfaire à la vérification des antécédents et à l'examen sur la langue pour obtenir votre brevet!

• SOUPER POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

SOUPER POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

Le 5 octobre dernier, nous avons organisé un souper pour les nouveaux membres du personnel enseignant à La Casa Grecque; tout le monde a beaucoup apprécié!!!

Je remercie Terri Ann Pine et le comité pour le renouveau du syndicat d'avoir contribué à la réussite de cette soirée.

• CdeP – COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

CdeP – COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

Cette année, TOUS les enseignants, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, ont accès à un maximum de 1 400 \$ pour du perfectionnement professionnel. Les formulaires nécessaires sont disponibles sur le portail; assurez-vous de bien suivre toutes les procédures, en commençant par envoyer la demande avec le programme et non seulement l'adresse du site web, et en n'oubliant pas d'insérer tous les formulaires et reçus, même pour les visites d'école.

• **COMITÉ POUR
LES BESOINS
PARTICULIERS**

• **NÉPOTISME**

• **ATELIERS DES
DÉLÉGUÉS ET
DÉLÉGUÉES**

• **SÉMINAIRES À
McGILL**

COMITÉ POUR LES BESOINS PARTICULIERS

À ce moment-ci de l'année, chaque comité doit être formé et s'être réuni avant le 15 septembre. Le comité se compose d'enseignants, de gestionnaires et de personnel de soutien, et bien que les commentaires de ces derniers soient importants, ILS NE PRENNENT pas part aux prises de décisions. Il y a cette année davantage de formulaires à remplir pour solliciter de l'aide additionnelle au besoin. N'hésitez pas à les demander auprès de vos gestionnaires; ils devraient également se trouver sur le portail.

NÉPOTISME

La commission scolaire a publié la copie de travail d'une politique sur le népotisme pour fins de consultation. La période de consultation prend fin le 2 novembre 2010. Si vous souhaitez être entendu, communiquez avec Denise Paulson à la commission scolaire ou transmettez vos préoccupations au syndicat, nous les acheminerons à qui de droit.

ATELIERS DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉES

Notre fin de semaine d'ateliers est de retour au Manoir des Sables, à Magog, les 5 et 6 novembre. Il y a encore quelques places de disponibles pour les délégués et leurs remplaçants. J'espère vous y voir en grand nombre!

SÉMINAIRES À MCGILL

La liste annuelle des séminaires offerts au personnel enseignant devrait être disponible dans vos écoles. Sinon, parlez-en à votre gestionnaire ou rendez-vous sur www.mcgill.ca ou encore téléphonez au 514-398-6961.

Steven Le Sueur
Président
Syndicat des enseignantes et enseignants de Riverside

